

## Patrick Molinoz

Président du GIP E-Bourgogne

### « Il faut augmenter le taux d'usage du numérique »

Maire de la petite commune de Venarey-les-Laumes, en Côte-d'Or, Patrick Molinoz connaît bien les freins au déploiement des services numériques dans les collectivités rurales. Il a été élu en juin président de la plateforme E-Bourgogne, chargée de développer les usages numériques en fournissant aux collectivités des solutions clés en main. 1400 organismes publics, dont 950 communes, adhèrent aujourd'hui au groupement d'intérêt public (GIP) qui, avec la fusion des régions, est appelé à étendre son champ d'intervention. ●



H. BOUTET / LA GAZETTE

## 01

**Avec la fusion des régions, comment E-Bourgogne va-t-il faire évoluer son périmètre ?**

**L'**an passé, le GIP a conduit une étude auprès des différentes catégories d'adhérents potentiels en Franche-Comté, pour évaluer leur intérêt à intégrer la structure. Les collectivités sont très demandeuses. Il est certain qu'E-Bourgogne jouit, dans le domaine de l'e-administration, d'une vraie reconnaissance nationale tirée de ses années d'expérience. En Franche-Comté, en revanche, il n'existe pas d'organisme équivalent. La région s'étendant, nous élargissons notre territoire d'action, d'autant plus volontiers que les acteurs locaux sont demandeurs. Pour nous faire mieux connaître, nous allons proposer à un panel de collectivités représentatives un accès gratuit à nos services, entre septembre et décembre 2016. Ces collectivités expérimentatrices deviendront ainsi, nous l'espérons, des ambassadrices qui pourront témoigner de l'intérêt de l'offre de services du GIP E-Bourgogne.

## 02

**En termes de services, quelles sont, selon vous, les évolutions à apporter, pour mieux servir les collectivités ?**

**A**ujourd'hui, toutes les collectivités sont entrées dans l'ère du numérique. Mais, pour les petites communes en particulier, le numérique peut paraître complexe. C'est pourquoi E-Bourgogne doit simplifier l'accès aux services qu'il propose. Les adhérents ont accès à la totalité de notre offre de services mais ils n'en utilisent souvent qu'une partie. D'où nos efforts constants pour aller à leur rencontre et leur présenter l'ensemble des services disponibles. L'objectif est d'augmenter le « taux d'usage », d'autant plus que notre offre de services ne cesse de s'étoffer. Pour les marchés publics, nous allons ainsi proposer un « clausier », qui permettra aux collectivités d'aller plus vite dans la rédaction des pièces des marchés et aux candidats de mieux se repérer. Plus de 35000 entreprises utilisent la salle des marchés E-Bourgogne, classée deuxième au plan national pour le nombre des marchés publics simplifiés, derrière l'Etat.

## 03

**Comment accompagnez-vous le mouvement d'open data et comment favorisez-vous l'appropriation des données par les entreprises ?**

**E**n matière de services en ligne, nous avons ouvert une boutique d'applications, dans laquelle les agences web peuvent puiser gratuitement des services du GIP. Cela leur permet, si elles doivent concevoir un site internet pour une collectivité, d'intégrer les services d'E-Bourgogne sous forme d'applications web. En matière de données, notre tâche consiste à identifier le catalogue des données à « ouvrir », par exemple par le biais de notre dispositif d'information géographique sur le périmètre de la Bourgogne. Un prototype a été réalisé avec Etalab pour publier sur une carte l'ensemble des arrêts TER. Nous sommes capables de le faire. Il ne s'agit pas de tout publier en vrac. Il faut sélectionner des thématiques utiles pour les citoyens, les associations et les entreprises, qui en tireront profit au travers d'applications innovantes.

Propos recueillis par Alexandra Caccivio